RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Cabinet ALBRIZIO & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Montpellier-Nîmes
149 avenue du Golf – Green Park
34670 BAILLARGUES

Tél. [redacted]
Mel [redacted]

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SELARL A 4 CONSEILS EN SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

SELARL au capital de 60 000 €

Siège social :
32 rue Guersant
75017 PARIS

Aux associés,

Messieurs,

En notre qualité, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du code du commerce par décision unanime des associés en date du 7 août 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission de commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La situation au 31 juillet 2026, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des produits d'exploitation pour 2 562 107 €, contre 3 586 099 € sur l'exercice précédent, et un bénéfice de 285 691 € contre un bénéfice de 205 062 € à la clôture au 30 septembre 2025.

- Au 31 juillet 2026, la société dispose d'immobilisations nettes pour 614 426 €, de créances de 778 724 € et d'une trésorerie positive de 368 526 €, d'un endettement financier de 487 636 €, de dettes d'exploitation de 135 356 €, de dettes fiscales et sociales de 416 831 €.

- Les capitaux propres de la société s'élèvent à 693 910 € au 31 juillet 2026, alors que son capital social s'élève à 60 000 €.

- Entre le 31 juillet 2026, date du dernier arrêté des comptes et ce jour,

 Il n'a pas été distribué de dividendes.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Baillargues,
Le 14 août 2026

Pour la société de commissariat aux comptes

Cabinet ALBRIZIO & Associés,
représenté par

Cabinet ALBRIZIO & Associés
Société d'expertise comptable et
commissariat aux comptes
Résidence Green Park - Bât. A
149, av. du Golf - 34670 BAILLARGUES
Tél. : 04 67 59 82 78 Fax : 04 67 59 43 34
E-mail : contact@cabinet-albrizio.fr

Maxime FIOROTTO

Commissaire à la transformation